



COMPAGNIE DAGORLAD

ARTS MARTIAUX HISTORIQUES EUROPÉENS - SPORT ET CULTURE

Certificat médical de non contre-indication

Je soussigné(e),, docteur en médecine, certifie

avoir examiné,

né(e) le / /, habitant à,

et constaté que son état ne présente pas de contre-indication à la pratique des arts martiaux historiques européens.

Pratique en compétition autorisée (cocher le cas échéant)

Fait à, le / /

Signature et cachet du médecin

Au sujet des arts martiaux historiques européens (AMHE) :

Les AMHE sont une discipline récente (environ une vingtaine d'années) qui consiste à interpréter des sources historiques consacrées à l'escrime (épée, bâton, armes d'hast) et à la lutte afin de retrouver un geste martial disparu, puis à le mettre en pratique dans une situation d'opposition, soit amicale soit en compétition, avec des simulateurs d'armes représentatifs et le port d'un équipement de protection adéquat.

La pratique d'expérimentation est en général modérément intense et ouverte à un large public, mais en situation de combat, les AMHE sont tout à fait comparables à un mélange d'escrime moderne et de lutte de type « judo » :

- La mise hors de combat (KO) n'est ni recherchée ni autorisée, il n'y a pas de coups de poings ou de pieds portés.
- Les efforts physiques sont brefs et intenses, en condition anaérobie, avec des montées rapides du rythme cardiaque ainsi qu'une forte sollicitation des articulations, surtout des membres inférieurs

